

## Mise à disposition d'un atelier-appartement à la Cité internationale des arts, à Paris

Le Département de l'éducation,  
de la culture et des sports communique:

Dès le mois de janvier 2010, un atelier-appartement sera mis à disposition des artistes neuchâtelois (peintres, sculpteurs, musiciens, photographes, écrivains)

**à la Cité internationale des arts, à Paris, pour un séjour de six mois.**

A ce jour, de nombreux artistes neuchâtelois ont déjà pu bénéficier de ces séjours qui peuvent, en fonction de leur situation financière, être assortis d'une bourse.

Les trois prochaines périodes d'occupation s'étendent du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010 et du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011.

La désignation des résidents intervient sur la base d'un concours, la Commission des arts plastiques du DECS fonctionnant en qualité de jury.

Les personnes intéressées peuvent télécharger un formulaire sur le site internet du service des affaires culturelles du Département de l'éducation, de la culture et des sports : [www.ne.ch/culture](http://www.ne.ch/culture), rubrique « Promotion culturelle », « Ateliers d'artistes ».

Le délai de réception des dossiers est fixé au **vendredi 5 juin 2009**.

**Pour de plus amples renseignements:**  
**Mme Suzanne Béri, cheffe du Service des affaires culturelles, tél. 032 889 69 08.**

Neuchâtel, le 13 mai 2009